



David DERROUET

Maire de Fleury-Mérogis
Vice président de l'Agglomération du Val d'Orge

Le 31 mars 2012

Un budget d'avenir

Plus d'investissements,
moins d'endettement,
0% d'augmentation d'impôts !

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Lundi 26 mars se tenait le conseil municipal sur le vote du budget 2012. Celui-ci traduit les choix politiques de la majorité municipale.

Fidèles à nos engagements municipaux, **nous réaliserons cette année des investissements importants pour améliorer votre quotidien et ce sans augmenter les impôts.**

Quelques points forts de notre action :

- **La première phase de réhabilitation de la maison de la petite enfance** sera engagée afin d'améliorer la fonctionnalité de la structure et les conditions d'accueil des tout-petits ;
- **Le changement total de l'éclairage du terrain de football synthétique** avant l'été permettra aux usagers de retrouver le confort nécessaire lors des matchs ou des entraînements ;
- **Un foyer pour les retraité(e)s et les aîné(e)s** sera créé, afin que ces derniers disposent d'un lieu adapté pour leurs activités mais également pour favoriser la mise en place d'un accompagnement pour les plus âgé(e)s ;
- **L'amélioration des activités en direction des adolescents mais aussi la mise en place de dispositifs pour les 16-25 ans** favorisant leur autonomie : création d'un fonds dédié à la prise en charge de formation BAFA et création d'une bourse d'aide au financement des permis de conduire sont au programme ;
- **La rue des Petits Champs sera réglementée « zone 30 »** avec la mise aux normes des trottoirs pour les personnes à mobilité réduite et les piétons avec poussettes. L'éclairage public sera entièrement rénové et une placette côté mairie verra le jour...

Au-delà de ces investissements majeurs, **la vie associative bénéficiera encore cette année d'un soutien particulier de la municipalité.** Les nouvelles associations seront accompagnées afin d'être mieux connues et pouvoir développer ainsi leurs activités.

La municipalité poursuivra **le développement de ses actions, tout particulièrement en direction de l'enfance, du sport à tous les âges, des retraité(e)s et de l'accessibilité à la culture pour tous et toutes.** L'emploi, cette année, restera une priorité absolue.



Maison de la petite enfance.



Médiathèque Elsa-Triolet.

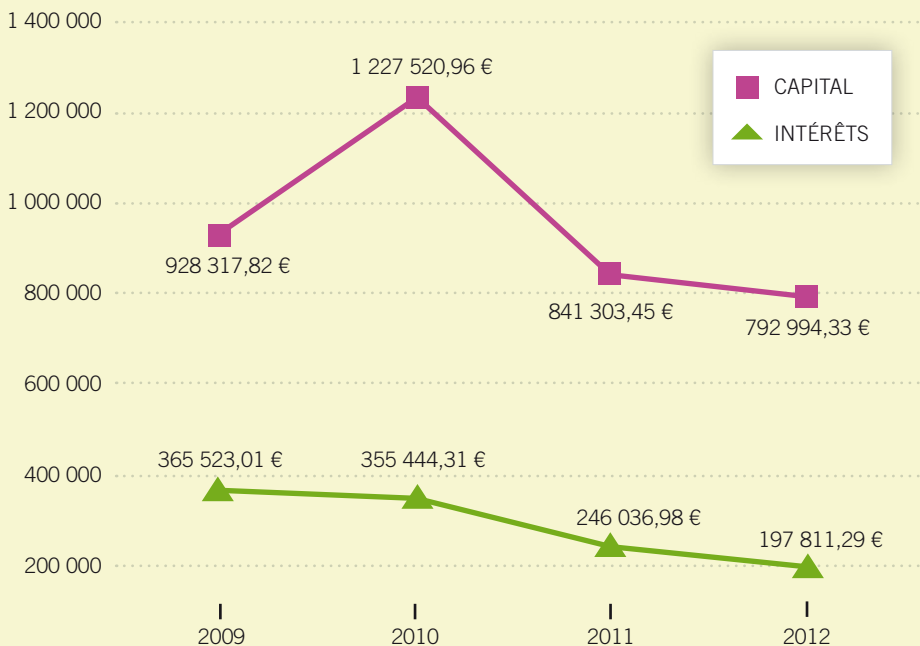
AU VERSO :

- **L'éco-quartier des Joncs-Marins :** un projet au service des habitants.
- **L'agglomération :** un partenaire pour améliorer le cadre de vie des Floriacumois(e)s.



REMBOURSEMENT DE LA DETTE

La municipalité poursuit l'effort engagé depuis 2010 pour sortir la ville de son endettement.



Parc de la Greffière.



Travaux des Joncs-Marins.



Esquisse des 110 logements.



Groupe scolaire des Joncs-Marins.

Grâce à l'Agglomération du Val d'Orge, la médiathèque sera agrandie afin de permettre d'accueillir davantage de documentation et offrir un espace plus important pour accueillir les nouveaux habitants.

En terme de cadre de vie, le parc de la Greffière bénéficiera d'un réaménagement pris en charge par l'Agglomération du Val d'Orge avec la création d'une aire de jeux pour les petits, la réfection des allées et des clôtures.

En parallèle, les travaux des Joncs-Marins se poursuivront. Après le lancement de la construction des maisons individuelles à proximité de Sainte-Genève-des-Bois, les travaux des résidences débuteront dans 3 semaines le long de la RD 445. Ces travaux permettront de réaliser de beaux appartements accessibles à tous, ainsi qu'une résidence seniors et des commerces en pied d'immeuble.

Une enseigne LECLERC de 3200 m² permettra de dynamiser les commerces de proximité qui se trouveront dans la rue commerçante mais également ceux de la place du 8 mai 1945.

Cette rue commerçante débouchera sur un grand parc public. Un nouveau groupe scolaire verra le jour. Il intègrera l'extension de la maternelle Robert Desnos, la création d'une école élémentaire de 10 classes et un nouveau centre de loisirs.

Enfin, début juillet démarrera, à la pointe des Résidences, la construction de 110 logements et d'une crèche à horaires adaptés pour les agents de la maison d'arrêt.

Soyez assuré(e)s de notre détermination à poursuivre notre combat pour améliorer nos conditions de vie au quotidien.

Bien fidèlement.

David DERROUET

Maire de Fleury-Mérogis

Vice président de l'Agglomération du Val d'Orge